

RAPPORT D'ACTIVITES - Année scolaire 2021-2022 - Ecole Decroly

Préambule

A l'école fondamentale, Cécile Gruloos, institutrice au jardin d'enfants, a assumé la fonction de Directrice temporaire de septembre à décembre. Elle a ensuite été relayée par Xavier Bruffaerts, professeur à l'école secondaire, de janvier à juin. Enfin, le conseil d'administration a désigné en mai Marion Libert, professeure à l'école secondaire, comme Directrice temporaire à partir de la rentrée de fin août.

L'année scolaire 2021-2022 est restée marquée par la poursuite de la crise covid 19.

A l'école fondamentale, les vacances de Noël ont été avancées d'une semaine.

Étant donné l'incertitude de la situation sanitaire, la décision a été prise en équipe d'annuler les classes de neige et de les remplacer par une semaine de classes vertes en fin d'année scolaire.

A l'école secondaire, le port du masque a été obligatoire de septembre à février. Plusieurs classes ont dû être temporairement fermées au cours du premier trimestre. Une brève phase d'hybridation a été remise en place les deux semaines avant Noël. Les élèves sont venu.e.s à l'école un jour sur deux, en alternant par niveau d'études. Les examens des plus grand.e.s ont toutefois pu se dérouler normalement. Le mois de janvier a encore été marqué par de nombreuses absences "covid", tant chez les élèves que chez les enseignant.e.s.

Certains contacts liés à la vie de l'école (entre enseignant.e.s, avec les parents, avec les interlocuteurs.trices extérieur.e.s de l'école,...) ont encore dû être organisés à distance via des systèmes de vidéo-conférence ou par téléphone.

L'école a pu progressivement reprendre un fonctionnement plus normal après le congé de Carnaval.

Les réunions, contacts,... organisés en mode virtuel au lieu du présentiel sont suivis de la mention "VC" (pour vidéo-conférence).

Certaines activités qui n'ont pas pu se tenir, ou pas selon les habitudes, sont encore indiquées en italique.

L'école travaille dans le cadre de son projet pédagogique

Les professeur.e.s de toute l'école ont pu participer à deux journées de réflexion sur les trois initialement prévues.

La première, le 12 novembre, s'est déroulée en groupes, tous niveaux confondus, à l'extérieur de l'école. Les enseignant.e.s ont pu recréer des liens, partager ou (re)découvrir certains lieux d'excursion potentiels avec les élèves, après deux années où il avait été difficile de sortir de l'école.

La deuxième journée, consacrée à l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) s'est déroulée le 27 mai. Elle a été co-organisée par la cellule Evras de l'école, toujours en création (voir ci-dessous), les conseillères en soutien et accompagnement de la Felsi et des formatrices de la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial. Les enseignant.e.s de l'école ont pu participer à différents ateliers qui peuvent être proposés aux enfants ou adolescents.

La troisième journée, qui aurait dû être consacrée à l'évaluation, a été remise à cause des conditions sanitaires difficiles du milieu d'année.

Le projet pédagogique propre à Decroly se concrétise tous les jours dans les classes de l'école. Il évolue, se discute, se transmet au travers des nombreux échanges, entre enseignants particulièrement.

Des réunions et concertations ont lieu régulièrement, à savoir

➤ entre enseignant.e.s

- 6 fois par an en réunion générale dont l'ordre du jour est préparé par les directions, une enseignante du secondaire et une du fondamental. La réunion générale de fin novembre a dû être annulée à cause des conditions sanitaires. VC selon le moment de l'année.
- des réunions d'échanges d'informations pratiques ont lieu chaque semaine dans les différents niveaux de l'école : réunions "lavettes" au jardin d'enfants et à l'école primaire, groupes de discipline, réunion des titulaires Hamoir et Drève à l'école secondaire.
- des réunions d'échanges pédagogiques ont lieu toutes les semaines à l'école fondamentale entre les titulaires de deux classes parallèles ou de cours similaires, avec la direction, pour faire le point et se questionner sur le travail en cours dans les classes; régulièrement à l'école secondaire sous forme de réunions de discipline.
- d'autres réunions pédagogiques ont eu lieu, à un rythme variable selon les équipes.
- des réunions de guidance; deux fois par an à l'école fondamentale en réunions de guidance, deux ou trois fois par an, à l'école secondaire, en conseils de classe. Les enseignant.e.s, la direction, la psychologue et éventuellement le centre PMS font un état des lieux de la classe pour évaluer les progrès, les chemins à prendre et les particularités du groupe et de chaque enfant.
- à l'école secondaire: groupes abordant les thématiques du contrat d'objectifs: outils méthodologiques pour les plus jeunes élèves, réflexion sur l'interdisciplinarité en excursion.

➤ entre enseignants et parents

- 2 fois par an, réunions de classe (VC en milieu d'année). C'est l'occasion pour les parents d'être invités par l'enseignant titulaire de la classe de leur enfant afin d'y entendre une information sur les projets en cours, sur le travail général de la classe, sur les progrès et les difficultés du groupe classe, sur l'ambiance générale dans lequel le groupe se met en activité, sur la façon dont la classe prend en charge ses responsabilités. Un point précis de la pédagogie peut également y être abordé mais il n'y est pas débattu de situations individuelles.
- 2 ou 3 fois par an, entretiens individuels parents-professeurs, notamment sur base des bulletins (VC ou téléphone, sauf en fin d'année ou des entretiens en présentiel ont à nouveau pu avoir lieu).

Ces réunions servent à mettre en route, mener et expliquer au mieux en toutes circonstances les objectifs pédagogiques de l'école, tant pour le déroulement quotidien de la vie de la classe (interdisciplinarité, contenu des cours,...) que pour les projets spécifiques de l'école (théâtre, voyage...) et pour permettre à chaque élève de l'école de progresser dans ses apprentissages, tant individuels que collectifs.

Les enseignants de l'école primaire ont rencontré une fois par mois le Professeur Dan van Raemdonck et Soledad Ferreira de l'ULB pour faire évoluer la manière d'analyser la langue française. Ces échanges ont eu lieu lors des heures de concertations par année. Cette réflexion s'inscrit dans le contrat d'objectifs de l'école fondamentale. Julie Croisier assure un lien avec l'équipe des professeurs de français de l'école secondaire.

La procédure d'accompagnement des "jeunes professeur.es" se pérennise. Les collègues récemment arrivé.e.s travaillent notamment ensemble à raison d'une heure par semaine, avec Isabelle Moucheron ou Françoise Guillaume. Ils.elles sont accompagné.e.s par un.e tuteur.trice (collègue de la classe parallèle à l'école fondamentale, collègue de la même discipline à l'école secondaire). Leur évaluation est menée par les directions, après avis des collègues impliqué.e.s dans leur formation.

Les élèves participent à l'organisation de l'école :

- grands élèves membres du Conseil d'Administration de l'Ecole (délégués à partir de la 10ème), conviés au conseil de participation (à partir de la 11ème)
- participation des grands élèves aux conseils de classes et aux réunions de parents, (VC selon les cas)
- participation de tous les capitaines des classes de l'école primaire aux réunions des capitaines ayant lieu chaque semaine, en alternance capitaines de 1e, 2e et 3e - capitaines de 4e, 5e et 6e - capitaines de toutes les classes. Ces réunions sont préparées dans chaque classe, soit dans le but de transmettre quelque avis ou souci aux autres classes, soit en fonction d'un ordre du jour préalablement établi du type "comment faire quand un autre enfant pleure", "les relations entre petits et grands", "mise en place collective de règles de jeu sur le terrain en sable", "le partage des deux terrains de jeux entre les classes pendant les récréations", "quelles règles va-t-on essayer pour la table de ping-pong"... C'est l'occasion pour les enfants de tenter d'élaborer des règles communes, de les tester, de les aménager, de les supprimer, de les remettre...
- prise en charge de responsabilités sociales par les classes : chaque classe, à partir du Moyen Jardin d'enfants jusqu'à la 10^{ème}, assume une charge collective au sein de l'école :
 - mise des tables ou des lits chez les moyens et les grands du jardin d'enfants,
 - responsabilité des bacs de fleurs, de la mise des tables pour le repas chaud dans les premières années de primaire,
 - responsabilités de l'installation du réfectoire, du jardin, de la cloche chez les plus grands de l'école primaire,
 - responsabilité tournante des objets perdus et de la propreté du jardin entre toutes les classes de l'école primaire,
 - prise en charge d'activités à destination des plus jeunes pour les 5èmes et les 6èmes, dont des tutorats lecture
 - tâches liées au réfectoire, aux objets perdus, à la bibliothèque, à l'actualité,... au premier degré du secondaire ;
 - tâches liées aux sandwiches et à l'aide au Jardin d'Enfants au 2ème degré du secondaire (variable suivant la situation sanitaire). Les 9èmes (de décembre à juin) et 10èmes (de septembre à décembre) ont également comme responsabilité d'aller aider les petits à manger, dans le cadre de la sensibilisation à la petite enfance.
 - *les 4 classes de 10e ont organisé une activité à l'intention des petits de l'école pour la Saint Nicolas.*
 - Ce souci de faire prendre conscience à nos grands ados de ce que sont les enfants a également conduit à poursuivre, dans toutes les classes de 9ème et 10ème, une activité allant dans ce sens et menée conjointement par le/la titulaire, la psychologue de l'école et les éducateurs en charge de ce niveau.

La mise en place de la cellule EVRAS, en partenariat avec Aimer à l'ULB, se poursuit (VC ou présentiel selon les cas).

Le festival théâtre a pu à nouveau avoir lieu, de façon aménagée. Afin d'éviter de surcharger les lieux de représentation et de ne pas multiplier les contacts entre groupes, le festival s'est déroulé en deux parties: avant les vacances de Pâques (et avec un horaire de présence allégé pour les élèves) pour l'école secondaire, après le congé pour l'école fondamentale.

Le Conseil de participation s'est réuni à quatre reprises sous la présidence de Vincent Brison. (VC ou présentiel, selon les cas).

Les comptes rendus des différentes réunions se trouvent en annexe.

L'école s'ouvre vers l'extérieur

L'école a accueilli en stage de nombreux enseignants et étudiants; ces stages sont soit organisés par le centre d'études soit se situent dans le cadre de conventions avec des Hautes Ecoles.

Le Centre d'Etudes decrolyennes a organisé tout au long de l'année l'information concernant la pédagogie Decroly. Il a supervisé de nombreux stages Lucie-Libois-Fonteyne, accueillant des personnes de l'étranger intéressées par la pédagogie decrolyenne. Il a co-organisé les Journées Decroly. Ces dernières ont pris la même forme que l'année précédente. Comme les enfants doivent être tous présents le vendredi, cette journée est devenue celle consacrée aux groupes de visiteurs (étudiants, enseignants) et fonctionne sur réservation. Ces groupes ont bénéficié chacun d'une conférence d'accueil, d'un parcours dans différentes classes et d'un débriefing final. Le samedi a gardé sa forme ancienne, à savoir des classes présentes pour moitié tant le matin que l'après-midi, permettant aux parents, grands-parents, futurs parents et visiteurs individuels de suivre et d'écouter les explications des élèves. Travail riche et précieux, tant pour les élèves que pour les visiteurs qui peuvent, de cette manière, un peu se représenter ce qui est en jeu dans les classes au quotidien. Cette organisation particulière du vendredi nous a conduits à mettre en place des activités petits-grands.

Les journées portes ouvertes n'ont pas pu se tenir de la façon décrite ci-dessus. Fin avril, l'école secondaire a toutefois pu ouvrir les classes aux parents des élèves de 7ème et 8ème, puis à ceux des élèves de 6ème primaire déjà inscrit.e.s à l'école secondaire pour la rentrée 22-23 .

Les enseignants ont suivi un certain nombre de formations à l'extérieur de l'école, entre autres des formations organisées par la FELSI ou l'IFC , telle que la formation Felsi sur les compétences initiales suivie par l'équipe du jardin d'enfants ou une formation sur la gestion du stress au quotidien suivie par Asia Parotto.

Plusieurs professeurs ont poursuivi leur formation en secourisme (brevet Croix-Rouge), ou en ont suivi le recyclage.

Ces formations et rencontres donnent également l'occasion aux enseignants de l'école de mieux connaître des enseignants des autres écoles du réseau.

Virginie Dedonder, Laurent Mouri, François Delvin, Fanny Hasselin et Xavier Bruffaerts sont maîtres de stage pour l'agrégation.

Le « brevet cycliste » se poursuit. Il concerne chaque année les classes de 5ème primaire qui bénéficient d'un encadrement spécifique d'apprentissage et d'évaluation en circulation des aptitudes conduisant à l'obtention d'un brevet. Cette activité se mène avec le titulaire, le professeur d'éducation physique et l'aide tant de l'Asbl Provélo que de la commune.

Comme chaque année, de nombreux élèves (56) ont participé aux Olympiades de mathématique.

Deux groupes d'élèves de 11ème ont participé au projet CanSat. Accompagnés de F. Delvin, J.L. Ottinger, C.Léonis et B. Delanghe, chaque groupe a élaboré son propre projet de lancement d'une canette équipée d'instruments servant à remplir deux missions scientifiques, dont une qu'ils.elles s'étaient fixé. Les deux groupes ont communiqué en anglais avec le comité d'évaluation des projets. Les deux groupes ont participé à la finale début mai et au lancement de leur canette au camp militaire d'Elsenborn.

Les élèves de l'option artistique (11ème et 12ème) ont participé à un concours d'affiches organisé par le Rotary (Young Graphic Award)

Les élèves de 12ème ont mené un travail de réflexion sur les critères de choix d'études, et ils.elles ont pu effectuer le stage en milieu professionnel prévu à cet effet.

Toutes les informations reçues de l'extérieur restent régulièrement mises à disposition des élèves de 11ème et 12ème.

Pour certains élèves en cours de scolarité, un travail personnalisé a été accompli, en collaboration avec les parents, pour envisager au mieux une réorientation.

Les enseignants ont participé à des groupes de travail extérieurs à l'école :

- M. Charlier, C.Gruloos et X.Bruffaerts ont rencontré régulièrement les autres directeurs d'écoles de la FELSI (fédération des établissements libres subventionnés indépendants) (VC ou présentiel selon les cas).
- Dans leur branche respective, V. Dedonder, I.Fauconnier et S Van den Broeck ont finalisé le travail d'élaboration de nouveaux programmes de géographie et français de la Felsi. Ces nouveaux programmes ont été homologués par la Communauté française
- C. Léonis et J.-L. Ottinger participent à des rencontres inter-réseaux entre professeurs de physique.
- Plusieurs professeur.e.s de l'école secondaire continuent à soutenir de manière formelle (par exemple en tant que conseiller.ère pédagogique) ou plus informelle des écoles à pédagogie active récemment créées ou en voie de création. Ces soutiens impliquent un surcroît de travail et d'implication, investissements indispensables à équilibrer constamment avec la vie de l'école même.

A l'école, les élèves apprennent

Dans le quotidien des classes, les activités d'apprentissage s'articulent notamment autour de la surprise du PJE à la 2ème et des centres d'intérêt de la 3ème à la 9ème. A partir de la 10ème, les contenus deviennent plus programmatisés, mais toujours avec le souci de placer les élèves en situation de recherche. Le travail suit les trois grandes étapes: observer, associer, exprimer.

A l'école primaire, l'adaptation a fonctionné régulièrement. L'enseignant.e va dans les classes pour assister le ou la titulaire au cours d'activités qui requièrent une plus grande individualisation. Elle reçoit régulièrement dans son local de petits groupes d'enfants qu'elle aide ponctuellement pour des difficultés passagères ou à qui elle propose des activités de dépassement. Elle est également responsable du tutorat : des enfants de 6ème prennent en charge des enfants de 2ème, deux fois ½ h par semaine. Ce tutorat est un entraînement et un soutien à la lecture.

Les classes de 1e et 2e bénéficient d'un encadrement privilégié. Les enfants vont nager une semaine sur deux, accompagnés par leurs deux professeurs d'éducation physique. La semaine où ils ne vont pas nager, ils sont pris en charge en groupes réduits par leurs deux titulaires.

Le tutorat entre les classes de 3e et de 7e a été poursuivi. Une fois par semaine, pendant deux mois, chaque élève de 7e a lu avec un enfant de 3e, en étant encadré par le professeur titulaire de 3e et par le professeur de français de 7e. Les enfants lisent ensemble, ce qui permet d'entraîner la lecture en 3e et de s'interroger sur le contenu et la structure des histoires en 7e.

Les 2 classes de 4e sont parties en classes vertes à Mozet en début d'année scolaire et les 6e sont parties à Durbuy (au lieu des classes de neige) en fin d'année.

Au premier degré de l'école secondaire, diverses aides ont été organisées :

- « option projet » en 7ème et en 8ème : 4h de remédiation en même temps que les heures d'activités complémentaires pour permettre aux enfants rencontrant des difficultés transversales de les travailler par le biais d'un projet précis. Les élèves en difficulté générale la fréquentent, sur avis du conseil de classe, pendant 1 ou plusieurs périodes sur l'année (divisée en 4 modules).
- tutorat au 1er degré: à la demande du conseil de classe, un professeur peut accompagner un élève pendant une période déterminée dans le cadre de son plan d'apprentissage. Il peut ainsi l'aider, par exemple dans la perception des réalités du cadre scolaire, l'organisation personnelle ou la maîtrise de compétences transversales.
- permanences: selon les cours et les disponibilités horaires, des heures de permanence peuvent être organisées. Les élèves peuvent aller interroger un professeur pour une question ou difficulté ponctuelle. Ces permanences existent aussi, selon les cas, aux deuxième et troisième degrés.

Les élèves inscrits en deuxième supplémentaire (année organisée au terme du premier degré de l'enseignement secondaire) fréquentent l'option projet ou bénéficient d'un tutorat. Ces aides peuvent être interrompues en cours d'année si elles ne se justifient plus

Les élèves apprennent à vivre dans une société démocratique : à l'école primaire, réunions des Capitaines ; à l'école secondaire, organisation régulière d'États généraux, tant à l'Avenue Hamoir (sous la houlette des coordonnateurs 11ème-12ème) qu'à la Drève des Gendarmes, pour les 7èmes à 10ème, (coordonnateurs de 10ème).

Un groupe d'élèves a relancé un projet de journal de l'école. Un comité de rédaction a été mis en place, piloté par Julie Croisier, Alexandra Mélin et Violette Leclercq, professeures de français. Le projet a débouché sur la parution d'un exemplaire du "Decrolyen", alimenté par des articles rédigés par plusieurs élèves de l'école, et qui a été vendu lors de la Fête.

Des activités (trop nombreuses pour être citées), ont eu lieu dans les classes. A titre d'exemples: excursions sur le terrain, expositions à caractère artistique ou scientifique, théâtre (avec parfois une préparation à l'école avec les acteurs), conférences JAP, spectacles à la Montagne Magique, animations Jeunesses Musicales, construction et culture des potagers, accueil d'une troupe de théâtre anglophone...

Diverses actions humanitaires ont été entreprises par les classes : des classes de 8^e et/ou 10^e organisent régulièrement une action de ce type. Dans la mesure du possible, les enseignants intègrent cette activité dans le cadre des cours généraux (étude approfondie du problème qu'on cherche à diminuer dans le cadre du cours d'association, d'observation mesure...).

Le projet "Corps et Matière" mené par Marie Martinez (danseuse) s'est poursuivi dans des classes du jardin d'enfants et de 1^{ère}.

Cristèle Jonnart a continué à animer des ateliers de la pensée joueuse dans certaines classes du primaire. Les ateliers de la pensée joueuse proposent une animation éducative alliant jeu théâtral et discussion philosophique à partir de dessins qui mettent en scène des situations que les enfants s'approprient en jouant et en pensant ensemble, en traversant tous les rôles en scène.

Gaëlle Qutin a participé avec sa classe de 6^{ème} au projet philosophique Spilia organisé en partenariat avec Radio Alma. En quelques mots, il s'agit de faire réfléchir les enfants sur des thématiques liées aux valeurs européennes et ce, sous forme de débats. L'objectif étant d'apporter une vision de ce qu'est l'Europe à travers les valeurs qu'elle véhicule, apporter un regard critique sur celles-ci. Le projet a été mené sur deux ans avec la même classe. Les podcasts se trouvent sur le site <https://spilia.online/>.

Les 8^{èmes} sont allés au Planning familial et les 12^{èmes} ont eu un cours de biologie, relayé par le cours de morale, au sujet des questions affectives et sexuelles.

Les élèves de l'option éducation physique (11^{ème} et 12^{ème}) ont suivi une formation «réanimation cardio-pulmonaire», sanctionnée par le brevet de réanimation cardio-pulmonaire délivré par le Dr Marc Decroly.

Il faut noter que l'organisation des cours se voit désormais compliquée par les conséquences de l'application du décret "Titres et fonctions", tant en ce qui concerne le recrutement (émiettement des charges) que les éventuels remplacements de professeurs absents pendant une courte ou plus longue durée.

Les statistiques de réussite sont les suivantes :

Jardin d'enfants : il comptait 139 enfants

Ecole primaire : comptait 294 inscrits dont une intégration en 3^e et une en 5^e. A la fin de l'année scolaire, 293 sont passés dans l'année supérieure; 1 élève n'a pas présenté son CEB.

Ecole secondaire :

AOA = réussite

AOB = réussite avec restriction (sur une option ou sur une forme d'enseignement, par exemple, restriction enseignement général et technique de transition). Cette restriction peut être levée, sur décision des parents, par un redoublement.

AOC= redoublement

Taux de réussite année scolaire 21-22								
Niveau	Nbre d'élèves	AOA		AOB		AOC		Redoublent à l'école
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
7ème	96	96	100					
8ème	96	93	97			3	3	3
8ème S	2	0	0	2	100	0	0	
9ème	96	89	93	2	2	5	5	2
10ème	98	86	88	5	5	7	7	6
11ème	88	81	92			7	8	3
12ème	84	80	95			4	5	3
TOTAL	560	525	94	9		26	5	17

A l'école secondaire, 4 recours internes ont été introduits en juin. 2 d'entre eux ont abouti à un changement d'attestation, les deux autres à un accès à une session d'examens de passage. 2 recours internes ont été introduits en septembre. Un des deux a abouti à un changement d'attestation.

Aucun recours externe n'a été déposé.

Divers

- L'école a accueilli en deuxième partie d'année plusieurs élèves ukrainien.ne.s, tant à l'école fondamentale qu'à l'école secondaire (élèves libres à ce niveau).
- Le groupe mobilité est resté actif. Pendant la semaine de la mobilité, l'avenue Casalta et la drève des Gendarmes ont été piétonnes tous les matins. Cette initiative a reçu un accueil globalement favorable de tous. Le groupe reste en contact avec des représentants des différentes instances communales et régionales qui nous entourent afin d'établir un plan général d'actions à mener en matière d'infrastructures.

- Le comité Fête de l'école s'est réuni régulièrement. Vu l'amélioration de la situation sanitaire, il a été possible d'organiser à nouveau une Fête au mois de mai. Le thème choisi était : Decrolynimbus, la tête dans les nuages. Ce fut un week-end de retrouvailles après deux ans d'interruption. Les visiteurs.euses ont été particulièrement nombreux.es, et le plaisir d'être là était visible chez tout le monde.
- La garderie s'est tenue régulièrement sur les deux sites Gendarmes et Casalta. Elle est agréée par l'ONE ce qui lui permet d'établir des fiches de déductibilité fiscale. Le nombre d'enfants qui la fréquentent est en constante augmentation.

ANNEXE: Comptes rendus des réunions du Conseil de Participation

Réunion du 22 Novembre 2021

Note: Ce Conseil de Participation s'est tenu via l'application Zoom en raison de la Covid19.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 Mai 2021

Le procès-verbal est approuvé.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé. Ce Conseil de Participation remplace celui du 18 Octobre 2021, reporté en raison d'un nombre insuffisant de membres pouvant y être présents.

3. Mise à jour du ROI du Conseil de Participation

Le document est édité par écran partagé et sera mis en mode inclusif.

4. Avis du CdP sur le Rapport d'Activités 2020-2021

Le document est parcouru par écran partagé. Les commentaires suivants sont repris à titre indicatif, et ne se veulent pas exhaustifs.

- Les parties en italiques du rapport indiquent des activités qui n'ont pu être organisées en raison du Covid. Cela montre bien l'ampleur de la pandémie qui a touché toute l'école et sa façon de fonctionner.
- Support & Apport: C'est une nouvelle approche de la grammaire, davantage tournée vers le sens. Elle mène à un enrichissement des textes libres.
- La partie sur le Conseil de Participation représente un tiers du rapport, ce qui n'est pas équilibré. Il est suggéré de mettre cette partie en annexe.
- Stages en milieu professionnel : 9 jours sont utilisés pour ce stage, et un jour est utilisé à un autre moment pour aller dans un autre endroit. Ce sont des stages d'observation, qui n'ont pas vocation à orienter l'élève pour un métier futur. Mais il peut arriver que cela contribue en prime à orienter certains élèves.
- Titres et fonctions : L'administration empêche la flexibilité, ce qui complique les remplacements. Il faut qu'un professeur soit absent minimum 10 jours pour être remplacé, et il y a en prime une pénurie d'enseignants.
- Une évolution du décret inscription est envisagée, mais modifiera le décret à la marge. Cette année, 43 élèves de 6ème primaire sont restés en 7ème à l'école. Le Conseil de Participation remet un avis positif sur le Rapport d'Activités.

5. Prochain CP, date et ordre du jour

Le prochain CP aura lieu le 31 janvier 2022 et traitera de l'approche de l'école par rapport à l'informatique

Réunion du 31 janvier 2022

Note: Ce Conseil de Participation s'est tenu via l'application Zoom en raison de la Covid19. L

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2021

Le procès-verbal est approuvé.

2. Présentation des nouveaux-elles membres

Les nouveaux-elles représentant-e-s de parents sont Julie Goldmann, Dana Martinovici et Simon Cooreman.

Xavier Bruffaerts assure à présent la direction de l'école fondamentale et en est donc le représentant au Conseil de Participation.

3. Élection du-de la nouveau-elle Président-e du Conseil de Participation

Vincent Brison est réélu Président et débute donc un nouveau mandat.

4. Approbation de la mise à jour du ROI du Conseil de Participation

Le document mis à jour est approuvé.

5. Point sur la situation numérique et informatique à l'école

Marc Charlier expose l'historique de l'informatique à l'école :

- années 90' : l'école se dote de la salle informatique (étage) grâce à un don privé
 - début des années 2000 : la salle multimédia voit le jour grâce au CIRB
 - Gaëlle Limbosch est engagée pour gérer la salle
 - 2013 : on renonce à équiper l'école en TBI (cf. projet pédagogique)
 - Vers 2015 : la réflexion autour de Drève 2020 est lancée et l'on envisage de rééquiper l'école pendant les travaux. La crise sanitaire a tout mis en pause. Les besoins en informatique restent.
 - Premier confinement : un groupe d'enseignant.e.s se forme afin de penser la communication. Christine Jardon, mandatée par le Bureau pour gérer ce groupe, rejoint la réunion du CP. Elle expose l'état d'avancement de la réflexion et les actions menées par les membres du groupe:
 - Visites d'écoles amies. Constat : nous sommes loin du compte
 - Rencontres avec des parents d'élèves spécialistes et avec la référente TIC de la FELSI. Constat : le projet est ambitieux et l'important est de se poser la question de la gestion du parc informatique
 - Enquête auprès des professeur.e-s à propos de leurs besoins. Besoins : projection, matériel audio et connexion à Internet dans chaque classe, matériel fiable et durable, service téléphonique qui fonctionne.
- 2ème phase:

- Etablissement d'un cahier de charges (matériel ET service d'entretien assuré). Le groupe a rencontré trois interlocuteurs : une personne ayant déjà effectué des réparations à l'école qui estime que le projet dépasse ses possibilités et deux entreprises ayant l'habitude de travailler avec écoles et CPAS.
 - Le budget nécessaire est important : la prochaine étape est un appel d'offres public.
 - Données personnelles des élèves : une dissociation est prévue entre le réseau utilisé par le secrétariat (données personnelles) et celui qui serait utilisé dans les classes.
 - Eduquer AU numérique et non PAR le numérique. L'apprentissage se fait en classe, en groupe : doutes, remarques, questions, réactions... Un fichier numérique ne peut qu'entraîner ce qui est déjà construit.
- ### 6. Point sur le passage à l'enseignement de la grammaire descriptive
- Pas de rupture nette avec la grammaire traditionnelle (tou-te-s ne sont pas encore formé-e-s de cette manière en arrivant en 7e)
 - L'équipe de l'école fondamentale est entrée en réflexion lors de l'élaboration du Plan de pilotage et s'est lancée avec différentes classes de primaire, accompagnée par Dan Van Raemdonck.
 - L'équipe des professeurs de français de l'école secondaire se forme actuellement et deux classes ont débuté l'apprentissage/la révision des notions de grammaire descriptive.

- Cette décision ne pose pas de problème pour les évaluations externes (l'école ne forme par ailleurs pas les élèves à les réussir) : une seule question grammaticale dans le CEB, aucune dans le CE1D.

Réunion du 15 mars 2022

Ce conseil de participation s'est tenu en présentiel à l'École Decroly.

1. Approbation du procès-verbal du conseil de participation du 31 janvier 2022

Le procès-verbal est approuvé.

2. Approbation de l'ordre du jour

Les conséquences de la situation en Ukraine seront abordées si le temps le permet.

3. Évaluation des projets d'établissement

- Le projet a été évalué pour la dernière fois le 26 mai 2014.
- Retour des parents : les éléments annoncés dans les projets semblent correspondre au vécu de leurs enfants.
- Plus programmatique dès la 10e même si l'on continue à partir de l'observation.
- Existe-t-il une volonté de préparer les élèves aux études supérieures ?

→ Prépare-t-on au mieux en les drillant aux épreuves externes ou en construisant des apprentissages solides et ancrés? Le choix est fait à l'école de leur donner des outils (chercher, faire des liens, oser dire que l'on n'est pas d'accord...)

→ Apprendre à apprendre et apprendre pour soi

- Comment accueillir les nouveaux parents ? Que leur dire et à quels moments ? Selon les parents, on comprend parfois mieux le projet après quelques années. Au départ, l'on reçoit une masse d'informations.

→ Importance des Journées Portes Ouvertes

→ « Apprivoiser l'école et se laisser apprivoiser par elle »

- Prend-on assez en compte le digital, le virtuel ?

→ L'important est de faire comprendre aux élèves l'impact que peuvent avoir les réseaux sociaux sur leurs émotions.

→ Formation des éducateur.rice.s aux réseaux et aux problématiques liées ?

- Des modifications ponctuelles d'ordre orthographique ou grammaticales sont effectuées.

4. Conséquences de la situation en Ukraine

L'accueil d'enfants à l'école a été abordé.

Réunion du 10 mai 2022

Ce conseil de participation s'est tenu en présentiel à l'École Decroly.

1. Approbation du procès-verbal du conseil de participation du 15 mars 2022

Le procès-verbal est approuvé.

2. Les réseaux sociaux : analyse critique à l'école

- Comment aborder ce sujet à l'école ? Les réseaux sociaux constituent un outil très riche mais de fortes émotions liées à l'adolescence peuvent s'y cristalliser.
- Simon définit quatre problématiques :
 - droit à l'image/à la protection des données (mémoire numérique)
 - gestion des conflits/ harcèlement
 - addiction aux écrans

- analyse des infos en fonction des algorithmes
 - Très peu de références y sont faites dans les projets d'Établissement.
- Comment discerner les contenus polémiques des faits ? Comment l'école gère-t-elle cela ?
- Où s'arrête la liberté d'expression ? Les réseaux sont surtout gérés par les USA et les limites définies pour cette liberté ne sont pas les mêmes qu'en Europe.
- La problématique de la distinction entre le vrai et le faux a toujours existé mais est amplifiée.
 - Tous les apprentissages sont tournés vers la prise de recul et la construction de l'esprit critique à l'école : applique-t-on suffisamment cela aux réseaux sociaux ?
 - Questions aux élèves présent.e.s : les sujets d'actualité sont-ils polarisés entre vous ?
- Sur Tik Tok, on voit beaucoup sur la guerre en Ukraine, ce sont toujours les mêmes informations qui passent donc on finit par y croire, on se fie beaucoup aux commentaires (notamment sous les vidéos complotistes) ;
- On connaît des médias plus « sûrs » que d'autres. Exemple : Hugo décrypte, Brut. Pas de média classique, si ce n'est Le Monde (recherches précises). La plupart sont payants ;
- Plus de confiance si un compte est « certifié » par le réseau social ;
- Impression que tout le monde pense comme nous.
- Le cerveau humain est sans cesse en quête de sens. Accepter de ne pas savoir est difficile, nous avons envie de croire en quelque chose. Nous sommes peu confronté.e.s à des avis mitigés et lorsque nous y sommes confronté.e.s, nous avons tendance à ne pas les écouter (ex : COVID).
 - Sur les réseaux, tout le monde peut donner son avis et a le même poids. Une opinion n'est pas un savoir et un.e youtubeur.se avec de bonnes punchlines récoltera plus de vues qu'un.e savant.e.
 - Selon les élèves présent.e.s, la charge « Actualité » (en 8ème) n'est pas suffisamment mise en avant, cela vaudrait la peine d'y travailler davantage dans les classes supérieures également. Les élèves ont pris l'habitude de consulter au moins trois sources différentes pour réaliser leurs recherches mais ne transfèrent pas cette habitude à leur consommation d'informations sur les réseaux sociaux.
 - C'est à celui qui criera le plus fort : attention ! Volonté de manipuler l'opinion. (cf. « Fermes à trolls » : personnes dirigées par certains Etats qui passent leur journée à « donner leur avis » en toutes les langues pour orienter les élections, diffuser des informations partielles ou mensongères.
 - Les réseaux sociaux seraient-ils une menace pour le lien social ? Réponses des élèves :
- Nous ne parlons qu'à des personnes que nous connaissons (nous entretenons un lien social existant)
- Pendant la « période COVID », certain.e.s ont développé une forte dépendance mais cela se règle maintenant. Pendant cette même période, les réseaux ont « sauvé » une forme de social.
- Intérêt pour les « clashes » et « bagarres » dans le fil des commentaires – avec des inconnu.e.s.
- Mode « Ne pas déranger » du téléphone ou des applications très utile pour étudier tranquillement
- Contrôle parental possible (applications, lieux d'utilisation spécifiques, éducation aux médias...)
- L'éducation aux médias fait partie du Contrat d'Objectifs de l'école (à évaluer d'ici 5ans).
 - Rechercher une formation aux réseaux sociaux pour les enseignant.e.s, qui serait proposée par la Fédération Wallonie-Bruxelles?
 - Piste de réflexion : Karim Amer et Jehane Noujaim, « The great Hack » (documentaire datant de 2019).

3. Projets d'établissement

Les modifications apportées et le passage à l'écriture inclusive doivent être validées par l'Assemblée générale.

4. Prochain Conseil de Participation

Le prochain conseil se déroulera en présentiel le 11 octobre 2022.